Adresse de Bernard Thibault à Pierre COQUAN et Michel CATELIN

Au nom de la CGT j'adresse mon soutien total à Pierre COQUAN, Secrétaire général de l'UD du Rhône, et Michel CATELIN, membre de la direction de l'UL de Villefranche, aujourd'hui convoqués devant le tribunal pour avoir lutté contre la réforme des retraites de Nicolas Sarkozy et participé à une distribution de tracts au péage autoroutier de Villefranche.

J'exprime l'indignation de la confédération devant le comportement revanchard du Procureur de Villefranche qui deux ans après les faits a décidé de traduire Michel et Pierre en justice. Ce comportement s'inscrit dans le droit fil des agissements trop fréquents visant la criminalisation de l'action syndicale.

Le procureur agissant au nom du Ministère public quelques mois à peine après les changements de Président et de majorité intervenus en mai et juin, son action s'apparente à une véritable provocation politique. Il est inadmissible que la Justice de notre pays soit de la sorte instrumentalisée à des fins partisanes.

Le Procureur pense pouvoir justifier une telle action en soutenant que la distribution de tracts sur la voie publique a été organisée sans l'autorisation de la Préfecture. Si un tel argument devait être retenu et faire jurisprudence, nous assisterions à un considérable recul de la démocratie dans notre pays. Seuls les régimes totalitaires invoquent de tels préalables à ce qui constitue l'un des fondements historiques de la liberté d'expression.

La CGT demande que les pouvoirs publics s'expriment sur le fond de cette affaire et rappellent aux procureurs, qui représentent l'Etat, que les libertés publiques ne peuvent faire l'objet de poursuites, mais doivent au contraire être garanties par l'ensemble des administrations.

Je remercie toutes celles et ceux qui se sont aujourd'hui mobilisés et rassemblés à Villefranche pour exprimer leur soutien à nos camarades Pierre et Michel, et expriment haut et fort les revendications de liberté syndicale, sans laquelle il ne peut y avoir de démocratie sociale.

La Confédération relayera cette exigence devant les pouvoirs publics.